

AIDE A L'ENTREE DANS LA VIE ACTIVE DES JEUNES

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Cette aide de 400 € permet d'accompagner les jeunes de 18 à 25 ans ressortissants du régime agricole au moment de l'entrée dans la vie active.

Cet imprimé dûment complété et signé est à déposer sur votre espace privé MSA (aucune demande papier ne sera acceptée) dans le mois suivant la réception du courrier d'information.

Attention : tout dossier incomplet (non renseigné, incorrect, justificatifs non fourni, ...) vous sera retourné.

NOM:				
Date de naissance :				
ZKI CSSC IIIII	•••••	••••••		
CONDITIONS D'ATTRIBUTION				
Vous certifiez sur l'honneur:				
Avoir perçu, le trimestre dernier, la Prime d'Act	tivité	□ Oui	□ Non	
Etre en CDD ou CDI depuis au moins 6 mois Cotiser à la MSA Ain-Rhône?		□ Oui □ Oui	□ Non □ Non	
Conser a la IVIO/A / MIII-IMIUNE :		□ Oui	— 11011	
Frais d'agence d'emménagement Attestation de loyer Echéancier d'assurance logement Frais liés à la prise de poste (ex : vêtements prof	fessionnels)			
Le versement de cette aide financière sera fai	t en fonction de	es justificatifs fo	urnis et datés de 2024	
Je soussigné(e), certifie sur l'honneur ne régime, ET que les renseignements portés				
Fait le	à _			
	Signa	Signature de l'allocataire,		
	Signa	Signature de l'allocataire,		

tél: 04 74 45 99 00

ain-rhone.msa.fr

35-37, rue du Plat - B.P. 2612 69232 LYON CEDEX 02